La Gazette des archives

Les politiques publiques du réseau national des archives, principes et pratiques

Françoise Bosman

Citer ce document / Cite this document :

Bosman Françoise. Les politiques publiques du réseau national des archives, principes et pratiques. In: La Gazette des archives, n°213, 2009. Les archives, patrimoine et richesse de l'entreprise. pp. 29-42;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2009_num_213_1_4528

Document généré le 15/03/2017

Les politiques publiques du réseau national des archives, principes et pratiques

Françoise BOSMAN

Les principes

La première étape pionnière des années 1950-1980

De manière très française, c'est-à-dire sans équivalent avec le reste du monde, l'État a pris en charge, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la constitution, la gestion et la mise à disposition des sources archivistiques économiques et sociales nécessaires aux sciences humaines. Il s'agissait alors de relever un véritable défi : la France accusait un retard réel dans ce domaine qui n'était pas du seul fait des archivistes. L'Université et la recherche, et plus largement d'ailleurs les élites du pays, n'étaient pas tournées vers les données de masse qui allaient conditionner les approches économiques et statistiques du monde contemporain. De même, l'intérêt ne s'était pas vraiment révélé pour les sources issues des sphères non-institutionnelles qui allaient alimenter l'histoire des mentalités, l'histoire culturelle, l'histoire des « gens de peu ».

En 1949, le directeur général des Archives de France Charles Braibant décide, de manière très volontariste avec peu de personnels et peu de moyens, de créer aux Archives nationales une Section des Archives économiques et une Section des Archives privées, accompagnées d'un Service du Microfilm. Aux côtés de la collecte centrale et prioritaire des archives publiques, l'impulsion était donc donnée à l'institution d'œuvrer en matière d'archives relevant de la propriété privée. L'acquisition des fonds par l'achat ou la préemption lors des ventes aux enchères, par le don à l'État ou par la formule du contrat révocable devenaient les moyens juridiques

à utiliser, faisant du moment de la prospection et de la collecte une opération primordiale entre deux protagonistes : les propriétaires des fonds d'archives, libres totalement de disposer de leurs biens, et les représentants de l'État, à la recherche de fonds grands et petits représentatifs du champ d'activité couvert. Parallèlement, le réseau des Archives départementales avait aussi collecté dès le XIXe siècle des fonds privés, mais en direction de grandes familles et domaines de l'Ancien Régime, de personnalités politiques et scientifiques, de groupements intellectuels, de personnages locaux occupant dans le pays une place de tout premier plan.

Dans le domaine économique vers 1946, la France s'orientait lentement vers une approche scientifique des mécanismes du travail, de la production et des échanges. Peu à peu, l'administration des Finances et celle du Plan commencent à forger des outils d'analyse et de prospection. Des économistes de renom se retrouvent dans les organismes de l'État. La décision de Charles Braibant est alors très ambitieuse : il s'agit rien de moins que de persuader les patrons de transmettre leur patrimoine écrit aux Archives nationales, alors que leurs dossiers sont un concentré d'activités protégées : secret commercial, secret financier, secret industriel, secret de fabrication, libre concurrence dans un contexte marqué par l'âpreté des lois du marché et des rapports sociaux. L'origine du Service du Microfilm se trouve d'ailleurs là : permettre de reproduire des archives qui ne viendront sans doute jamais aux Archives nationales. La politique d'archives de substitution est née et, pour la Section des Archives économiques, connaîtra un vrai succès.

Les premiers archivistes de la Section des Archives économiques (Bertrand Gille de 1949 à 1958, Robert Marquant de 1959 à 1961 et Isabelle Guérin-Brot de 1961 à 1985) vont essentiellement constituer un patrimoine d'entreprises, des fonds les plus imposants tels que ceux de la banque Rothschild, des compagnies de chemin de fer ou de la Compagnie du canal de Suez, à des fonds plus modestes mais tout aussi éloquents dans leur domaine, tels que ceux d'un doreur-ciseleur de la fin du XVIIIe siècle à Paris ou de la Régie française de Publicité dans les années 1970. Avec le recul aujourd'hui, il est frappant de constater combien les années successives de collecte jusque vers 1980 ont permis de constituer, du seul fait de l'intervention de l'État, un patrimoine voué au départ à la dispersion et à la disparition dont les éléments sont en résonance les uns avec les autres : ainsi le fonds de la banque Rothschild nous donne aussi les clefs de celui de la Compagnie du chemin de fer du Nord. Dans un même site des Archives nationales se retrouvent les traces des capitaines d'industries, des entrepreneurs, des banquiers, des assureurs qui ont marqué le développement de la société industrielle fran-

çaise, de la révolution scientifique et technique née de la machine à vapeur jusqu'aux fleurons pris dans la crise mondiale des années 1970 : mines, chantiers navals, sidérurgie, métallurgie, textile. Les connections industrielles et financières se révèlent ainsi très étroites à l'échelle du pays, ce que le bilan de la Section des Archives économiques traduit parfaitement, offrant des fonds ramifiés, enrichis les uns par rapport aux autres. Le défi de Charles Braibant est relevé : la France refait, en trente ans de collecte, largement son retard sur les autres pays d'Europe et les USA. Le poids de l'État, la pérennité des missions des Archives nationales et – il faut le dire aussi – l'engagement clairvoyant et opiniâtre des archivistes ont permis de créer des sources incomparables dans le domaine économique, venant donner une nouvelle vision de la réalité livrée par les archives publiques.

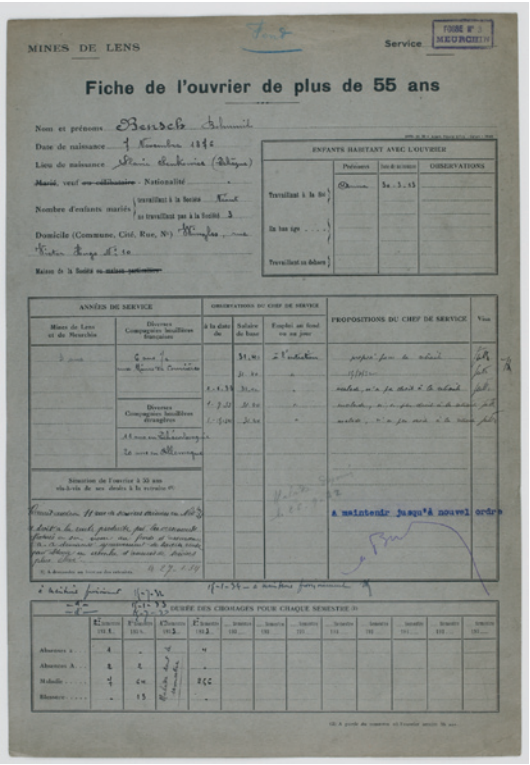
MINES DE LENS

Service

Fiche de l'ouvrier de plus de 55 ans

Illustration 1. Dossier individuel de Bohumil Bensch, mineur de charbon d'origine tchèque, 1929-1940. Fonds de la Mine de Lens (Pas-de-Calais).

La seconde étape d'ouverture des années 1980-2000

Un second défi devait être relevé : celui de l'explosion de la demande universitaire et des publics de plus en plus diversifiés en direction des sciences humaines au tournant des années 1960-1970. L'émergence de la méthodologie née de l'histoire du temps présent bouleverse le recours à l'écrit : un tissage plus exigeant s'élabore entre archives au sens traditionnel, enquêtes orales d'acteurs et témoins dont on comprend finalement qu'elles sont à étudier comme des archives, surabondance de sources audiovisuelles qui démultiplient les informations données par la presse écrite, avalanche des autobiographies et biographies. Les archives se trouvent prises dans un ensemble de sources très hétérogènes où paradoxalement, pour faire l'histoire des phénomènes de masse en histoire, en économie, en sociologie, en ethnologie, il faut aller vers des données individuelles en nombre : récits de vie, dossiers personnels, dossiers de carrière, témoignages, correspondances privées et intimes, journaux personnels, images fixes (iconographie et photographies) et animées (films et vidéos).

Une équipe charnière (Françoise Hildesheimer de 1985 à 1993 et parallèlement Yvette Lebrigand de 1986 à 1994) est placée devant le second défi : poursuivre la collecte des fonds économiques significatifs, mais élargir les investigations vers une définition plus large du monde du travail, englobant tous les acteurs. Déjà, cette conception avait été à l'œuvre ponctuellement : par exemple les archives de syndicats professionnels (Comité des Forges, puis Conseil national du Patronat français - CNPF) étaient venus enrichir les fonds des entreprises. Mais il s'agissait toujours du territoire strictement patronal, de surcroît à l'intérieur de ses champs institutionnels.

Une nouvelle impulsion de l'État permet en 1983, sur décision gouvernementale, de redonner de l'extension à la mission primitive : définir un nouveau lieu pour développer de nouveaux kilométrages de magasins impossibles à trouver sur le site parisien des Archives nationales et englober de nouvelles sources d'archives du monde du travail : les mutuelles et les syndicats, les associations d'entraide et caritatives, les fonds de personnalités connues ou inconnues du monde du travail dans un premier temps, puis les cabinets d'architectes, les fonds des groupements sportifs et culturels, les fonds de l'éducation spécialisée dans un deuxième temps.

C'est ainsi que le dernier site des Archives nationales s'ouvre fin 1993 dans l'ancienne filature Motte-Bossut, au cœur de Roubaix (Nord) : 50 kilo-

mètres de rayonnages dédiés à la conservation dont 37 sont aujourd'hui pleins, une salle de lecture de 64 places, des espaces culturels exceptionnels. Georges Mouradian de 1994 à 2002 et Françoise Bosman à partir de cette date concrétisent l'ouverture de la notion de monde du travail voulue par les pouvoirs publics : rassembler les fonds de tous les acteurs du travail, y compris ceux de groupes ou de personnes antagoniques. Un fonds d'entreprise ne peut que s'enrichir du fonds du comité d'entreprise, des fonds des syndicats, du fonds des activités associatives culturelles et sportives développées à partir du territoire du travail. Pour combler les inégalités de la mémoire, il convient aussi de capter la parole des « gens de peu » par des campagnes d'interviews organisées avec le concours de scientifiques, permettant de réaliser une collection de témoignages diversifiés de personnes connues ou anonymes.

Les missions sont ambitieuses et nécessitent un important maillage relationnel, prévu à l'origine à la mesure d'une interrégion Paris-Nord-Pas-de-Calais, quatre autres centres interrégionaux devant se constituer sur le reste du territoire. Mais dans la foulée de son ouverture, le site roubaisien devait fonctionner seul, avec l'obligation de faire face tout à la fois à sa transformation en site national, à la crise économique ouverte dans les années 1970 entraînant la disparition d'archives en nombre derrière la fermeture souvent brutale des entreprises et à la notion extensive, globalisée et exigeante de « monde du travail » à un moment où les processus de la production économique connaissent des mutations sans précédents. Durant cette période, les efforts du site de Roubaix vont essentiellement porter dans trois domaines : accueillir les transferts de Paris des anciennes séries AQ et AS, monter en charge la collecte des fonds à un rythme de quatre kilomètres par an en moyenne faisant de Roubaix (au moment où le site de Fontainebleau se sature à son tour) l'établissement national accueillant le plus d'archives, mettre à disposition sur Internet les fonds, qu'ils soient classés ou non. Avec un taux de 50 000 connections par mois, Roubaix est le service des Archives nationales présentant le plus d'inventaires en ligne.

L'organisation, au début 2007, du Centre des Archives du monde du travail en Service à compétence nationale sous la dénomination « Archives nationales du monde du travail » consacre l'évolution vers de nouveaux territoires archivistiques, de nouvelles lisibilités et de nouvelles intelligibilités qui caractérisent bien les missions exercées : capter les réalisations du travail sans oublier les rapports de production et les rapports sociaux, c'est-à-dire être dans le mouvement de la vie.

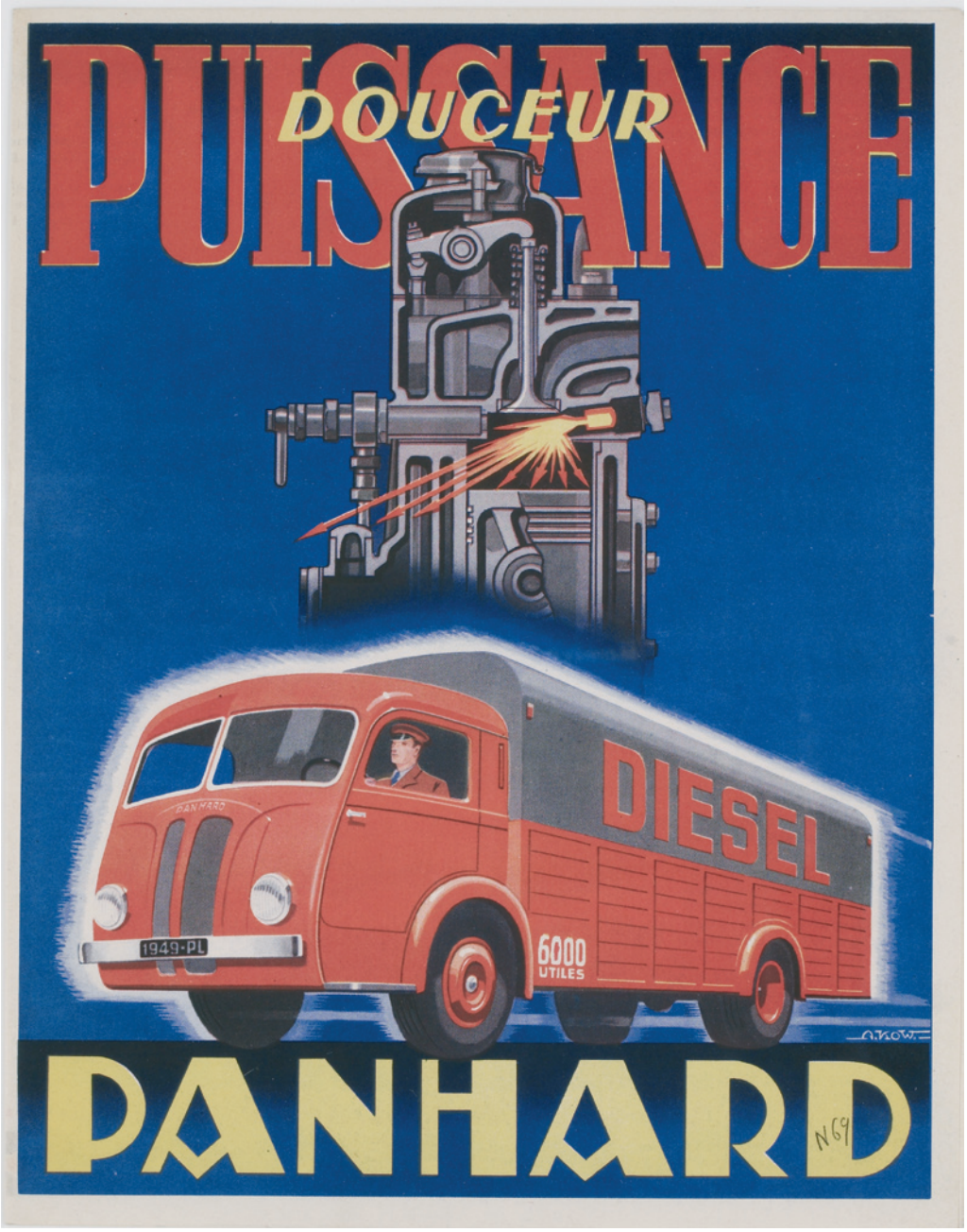

Illustration 2. Société Panhard-Levassor, plaquette publicitaire, sans date. Fonds de documentation imprimée sur les entreprises.

Les pratiques

D'une manière générale, les archivistes ont apporté et apportent leurs savoirs et leur métier au domaine des archives économiques et sociales sans apprentissage particulier au préalable. Il y a des exceptions connues bien sûr : celle de Bertrand et Geneviève Gille par exemple, et d'autres. Ce n'est d'ailleurs pas propre à ce domaine : c'est au long de la carrière que des « profils » de spécialistes archivistes se forment dans tel ou tel domaine, sur telle ou telle période, sur tel ou tel support d'écriture. Charles Braibant en 1957 explicite dans sa préface au tome 1 des archives économiques : « les difficultés de la tâche me paraissaient insurmontables. Point de personnel spécialisé. Point de locaux. Point de crédits. » Le directeur général des Archives de France en personne confirme l'inexistence de compétences dédiées aux sources économiques, appréhendées d'ailleurs uniquement en son noyau dur du monde de l'entreprise. À la suite, Bertrand Gille notera : « il n'existe pas à proprement parler de différence entre l'inventaire d'un fonds économique et celui de n'importe quel fonds d'archives. »

Pour caractériser l'exercice des missions exercées par les Archives nationales, il s'agit donc de rencontres toujours à recommencer entre des archivistes généralistes et un milieu professionnel externe nécessairement singulier, le patronat, rencontre qui se réalise à partir de la seconde moitié du XXe siècle, marqué lui-même par un basculement des problématiques historiques mises en concurrence avec les nouvelles sciences humaines : sociologie, ethnologie, anthropologie, politologie et, j'ajouterai, journalisme dont l'influence est démultipliée rapidement par les nouveaux médias. Comment se vit cette rencontre qui se renouvelle à chaque fois de manière spécifique ?

Elle doit nécessairement être un échange où chacune des deux parties doit trouver son bénéfice. Il importe pour les archivistes de constituer des fonds en emportant l'adhésion du patronat axé sur ses secrets internes et la propriété privée de son patrimoine écrit. Il importe pour le patronat de mettre en valeur des entreprises souvent bicentenaires ou tricentenaires, héritées du clan familial, liées pour cette raison à l'histoire intime de la parentèle et, dans la plupart des cas, marqueurs d'une ville ou d'une région toute entière.

L'acquis irremplaçable de la constitution des fonds par les Archives nationales est de faire intervenir d'emblée dans cette rencontre à deux un troi-

sième partenaire : le citoyen, c'est-à-dire l'usager de la salle de lecture. Les archives économiques doivent nécessairement « échapper » en ce lieu au contrôle des archivistes et des producteurs des fonds. Elles viennent aux Archives nationales pour être vues et connues, critiquées et commentées, notions pas si faciles à faire comprendre s'agissant de fonds de statut privé.

Ce triptyque conditionne les pratiques : l'archiviste préfère toujours le fonds donné à l'État, ou acheté, ou préempté en vente publique aux enchères, ou reçu en legs, ou sauvé *in extremis* de la décharge, ou préempté auprès des syndics-liquidateurs. Les entrepreneurs ont toujours une préférence pour le contrat de dépôt révocable permettant le contrôle des communications en salle de lecture et le retour de leur patrimoine si besoin est. Les usagers, qui ne sont pas dans le temps de travail des archivistes, se sentent tributaires du rythme de réalisation des inventaires : à Roubaix depuis son ouverture, ce problème épineux a été réglé par le signalement systématique sur Internet des fonds entrés quel que soit leur état de classement et des mesures d'organisation collective ont été renforcées en salle de lecture à partir de 2002 pour communiquer les fonds non classés dans les meilleures conditions.

On a pu écrire que « dans l'histoire du capitalisme français au XXe siècle ce sont paradoxalement les patrons qui sont les plus mal connus » (Jean-Claude Daumas, Université de Franche-Comté). Cette réalité a conduit le travail de l'équipe pionnière, mais les quantités-papier collectées ont très vite dépassé les capacités de traitement. En effet, énoncer des règles de tri systématiques, comme cela se pratique pour les archives publiques, pouvait être très risqué s'agissant de fonds dont les sous-séries ne sont pas forcément stéréotypées et sont nommées à l'aide d'un vocabulaire d'une grande diversité d'une entreprise à une autre. Il est à remarquer d'ailleurs que les archivistes ont édicté des conseils en organisation des archives des entreprises, ont défini des typologies, ont précisé les fonctionnalités, ont rappelé les délais légaux de gestion des documents, mais qu'ils n'ont pas présenté de circulaires portant tris, éliminations et conservation historique[7]. Avec le recul aujourd'hui, il convient de saluer ce choix scientifique délibéré et courageux puisque le Service des Archives économiques a ainsi dû subir un mode de vie fondé sur le trop-plein d'archives-papier qui ne pouvaient pas se traiter de manière expéditive. L'exemple le plus frappant est celui de Bertrand Gille qui, entre tous les fonds qu'il capte et gère, attaque le trai-

7• Se reporter à l'annexe « Publications traitant des archives économiques et sociales ».

tement détaillé du fonds de la banque Rothschild avec une obligation de classer au pièce à pièce sa fabuleuse correspondance conjuguant les affaires, la famille, l'intimité, les activités extra-bancaires, la vie politique et sociale, les centres d'intérêt culturel, à l'échelle du monde entier. Sa mobilisation intellectuelle l'entraînera à y consacrer sa thèse et à quitter les Archives nationales pour devenir salarié de la banque, avant d'entamer une carrière universitaire. Il indique d'ailleurs qu'il lui faudrait d'immenses salle de tri pour traiter de front toute la correspondance : son rêve se réalise seulement aujourd'hui 50 ans plus tard à Roubaix où nous avons bon espoir, grâce à la générosité de nos locaux sinon de nos personnels, d'aboutir à reconstruire une série unique de la correspondance qui a été, uniquement pour des raisons de commodité, scindée en quatre parties distinctes qui ne reposent sur aucun fondement historique.

Si on ne sait rien d'André Citroën qui ne laisse ni papiers, ni correspondance comme le note Sylvie Schweitzer, que sait-on franchement des syndicalistes et militants dont le *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier* donne un catalogue bien souvent en creux, son but étant bien d'engager à poursuivre les investigations. Par exemple, le syndicalisme de la Fonction publique est étudié par quelques historiens tout au plus et quelques spécialistes-fonctionnaires. Au moment où ces fonds prennent enfin forme, les historiens semblent être déjà passés à autre chose, bien que l'actualité administrative en France n'ait jamais été aussi brûlante. Notre colloque de l'année dernière à partir du fonds d'archives de la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN) « Nouvelles sources, nouveaux débats » a montré tout l'intérêt de la rencontre entre historiens et militants du secteur de l'enseignement, pratique de travail adopté dès l'origine par le Centre des Archives du monde du travail.

Le tournant de l'histoire du temps présent a montré qu'il ne suffisait pas de sauver des fonds d'archives. Mais c'est évidemment toujours une condition première pour permettre ensuite d'enrichir ce patrimoine écrit, appauvri par l'irruption du téléphone et des messageries électroniques, par l'abandon des contacts inscrits dans des lettres, par l'absence de comptes-rendus exhaustifs. Le moment de la collecte est bien un moment de cristallisation intense entre les deux partenaires : la transmission sera-t-elle, autant que faire se peut, complète et honnête ? Nous percevons bien que ce moment-là devrait conduire à autre chose qu'à un transfert matériel d'archives, mais être aussi le temps de l'enquête orale, de la visite des sites et des équipes, du reportage filmé, de la constitution de documentation directe.

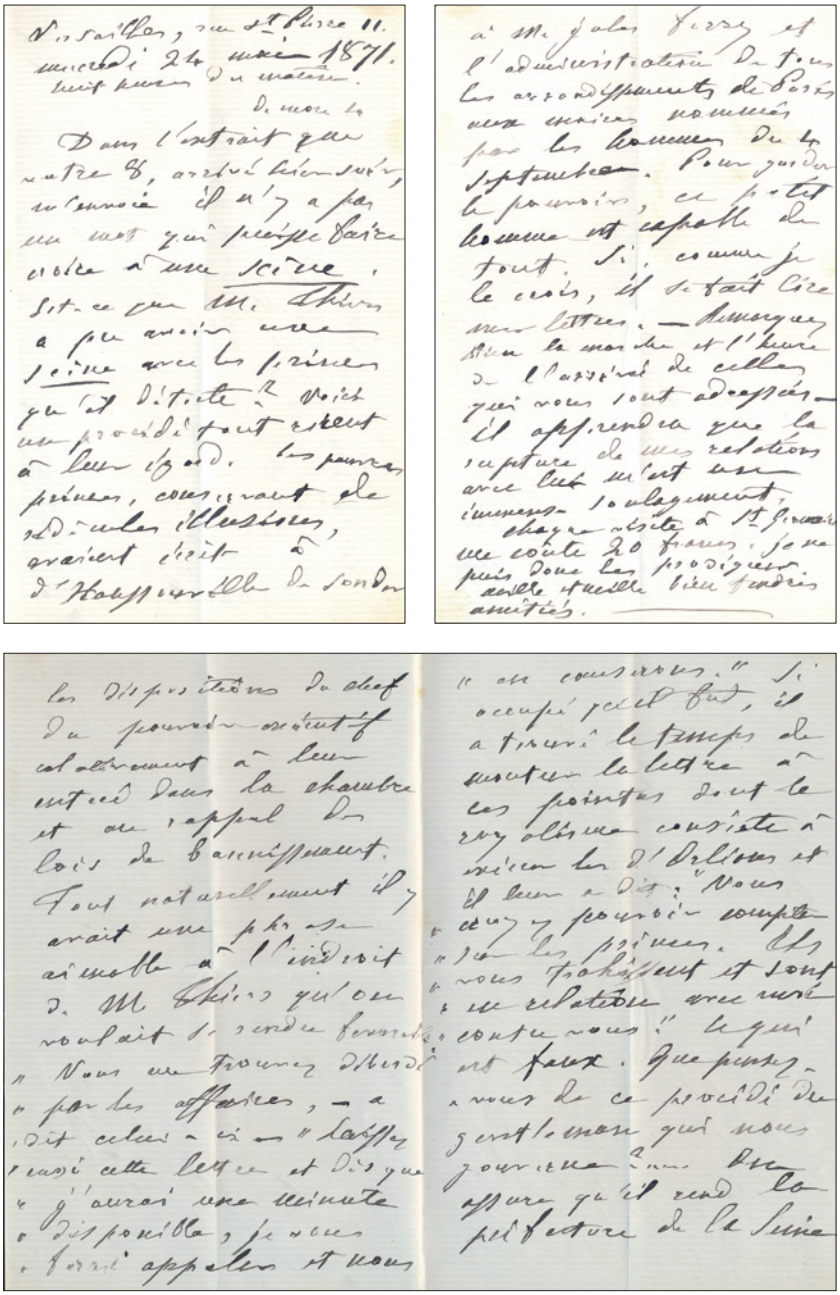

Versailles, rue St Pierre 11.
mercredi 24 mai 1871.
huit heures du matin.

Mon cher ami

Dans l'entrait que vous trouvez, arrivé bien vite, vous annoncé il n'y a pas un mot qui puisse faire croire à une scène. Est-ce que M. Thiers a pu avoir une scène avec les princes que j'ai dépeinte ? Voici un procédé tout extraordinaire à leur égard. Les pauvres princes, consternés de ces illusions, avaient écrit à d'Haussonville de sonder à M. Jules Ferry et l'administration de tous les arrondissements de Paris aux maires nommés par les hommes du 4 septembre. Pour garder le pouvoir, ce petit homme est capable de tout. Si, comme je le crois, il se tait lire mes lettres. — Remarquez bien le moment et l'heure de l'arrivée de celles qui vous sont adressées. Il apprendra que la rupture de mes relations avec lui m'est un immense soulagement. Chaque visite à St Germain me coûte 20 francs. Je ne puis donc les prodiguer à telle et telle bien fondées amitiés.

les dispositions du chef du pouvoir exécutif relativement à leur entrée dans la chambre et au rappel des lois de bannissement. Tout naturellement il y avait une phrase aimable à l'égard de M. Thiers qu'on voulait se rendre favorable. « Nous ne trouvez-vous pas les affaires, — a dit celui-ci — » Laissez moi cette lettre et dites que « j'aurai une minute « disponible, je vous « ferai appeler et nous « en causerons. » Si occupé qu'il fut, il a trouvé le temps de soustraire la lettre à ces pointes dont le rayonnement consiste à exécuter les d'Orléans et il leur a dit : « Nous « devons pourvoir compte « sur les princes. Ils « nous trahissent et sont « en relations avec nos « contre-nous ! » Le qui est faux. Que pensez-vous de ce procédé du gentilhomme qui nous gouverne ? On assure qu'il rend la préfecture de la Seine

Illustration 3. Correspondance entre le général Changarnier et Betty de Rotschild pendant la Commune de Paris, 24 mai 1871. Fonds Rothschild.

Je ne recommanderai jamais de n'être que le videur de caves, d'usines et de bureaux. Je préfère collecter moins pour obtenir un ensemble le plus significatif possible. Ceci est rendu possible par l'existence de 37 kilomètres déjà sauvegardés à Roubaix qui permet de moduler la collecte, mais aussi par des circuits de travail exigeants :

- refus de fonds disloqués ou d'épaves ;
- relance des secteurs insuffisamment couverts ;
- fonds publics décrits par les propriétaires sous forme de bordereaux de versements et de bordereaux d'éliminations sous le contrôle du Service ;
- constitution d'équipes de bénévoles s'agissant des fonds privés (patrons, militants associatifs, syndicalistes, salariés licenciés) pour réaliser des bordereaux d'entrée sous le contrôle du Service et avec le concours des syndics-liquidateurs si possible. Nous venons d'achever le tri des plans de l'entreprise de constructions métalliques Paindavoine avec le concours de M. Paindavoine qui seul à nos côtés pouvait rendre ce travail possible. Le programme d'activités avec les anciens salariés de MetalEurop Nord a permis une prise de possession des archives et un investissement hors pair ;
- campagnes d'interviews avec le concours d'universitaires intéressés ;
- colloques et initiatives culturelles pour faire connaître les nouveaux fonds. Par exemple, le 20 juin prochain, notre concert gratuit annuel sera dédié aux fonds des prêtres-ouvriers qui arrivent très nombreux dans la période actuelle.

Cependant, il est bien évident que nous sommes en manque d'un travail de masse qui nécessiterait de décloisonner à la fois les disciplines et les institutions. Peut-on imaginer, même avec un nombre de fonctionnaires nécessaires et raisonnables, que les archivistes conduisent seuls, depuis Roubaix de surcroît, la constitution d'une mémoire nationale du monde du travail, par excellence domaine d'union de tous les métiers, du comptable au standardiste, de l'assistante de direction au métallo, de la vendeuse au représentant de commerce, du syndicaliste salarié à l'informaticien, du syndicaliste patron à l'ingénieur, etc. ? Au risque d'être prétentieux, l'archiviste des sources économiques et sociales devrait pouvoir rallier à sa cause plus systématiquement d'autres spécialistes des sciences humaines ainsi que les acteurs du monde salarié, et vivre une véritable aventure du décloisonnement des disciplines savantes en partenariat avec les expériences professionnelles et militantes de toutes sortes.

Il me semble que si ces échanges sont encore trop ponctuels, c'est qu'on a encore mal pris la mesure que les archives privées sont une « invention intellectuelle ». En effet, il n'y a pas de fonds d'archives tant qu'il n'a pas été désigné comme tel par les actions de prospection, de collecte et de traitement : vaste programme pour ceux qui s'emploient actuellement à faire disparaître la Direction des archives de France dans un ensemble patrimonial interchangeable, comme si les fonds d'archives pouvaient s'imposer d'eux-mêmes et parler tout seuls.

Une autre difficulté réside aussi dans le fait que le public des archives doit encore monter son niveau d'exigence : comme le signalait Bertrand Gille (encore lui), les sources économiques et sociales ont besoin d'un public en masse pour initier des travaux lourds, de longue haleine, capables d'appréhender des données en quantité. Cela ne peut se concevoir que par du travail d'équipe, et non plus du travail individualisé. Ce rendez-vous n'a pas encore véritablement eu lieu. Nous venons seulement aujourd'hui de faire sauter par des spécialistes les serrures des registres comptables de la banque Camondo, fonds coté 1 AQ, entré aux Archives nationales en 1939, dont personne n'avait les clefs. Cela veut dire que personne n'a réclamé le fonds dans nos salles de lecture entre 1939 et 2008. Cette banque a été fondée en 1833 à Constantinople et s'installe à Paris en 1872, tout en conservant son agence en Turquie. Elle a été liquidée en 1917, après avoir développé ses affaires dans tout le bassin méditerranéen. Les documents sont en français, en dialecte ladino et en italien. L'inventaire existe depuis très longtemps : il recense 345 articles.

Je suis quand même contente de constater que, dans ce cas, l'archiviste et le propriétaire du fonds ont donc eu une bonne longueur d'avance.

Françoise BOSMAN

Directrice du Service Archives nationales du monde du travail (ANMT)

Annexe

Publications traitant des archives économiques et sociales (ordre chronologique)

• GILLE (Bertrand), « Les archives d'entreprises », *État sommaire des archives d'entreprises conservées aux Archives nationales (série AQ)*, tome 1, Paris, 1957, page I à VIII et page 1 à 40.

• GUT (Christian) et FERRY (Ferréol de), avec la collaboration de Serge • CZARNECKI, « Avant-propos », *État des microfilms conservés aux Archives nationales*, Paris, 1968, page 9 à 12.

• BROT (Isabelle) et CHOMEL (Vital), « Les archives d'entreprises en France, rapports présentés au 18e congrès national des Archives de France le 9 octobre 1973 », *La Gazette des Archives*, n° 84, 1974.

• GUÉRIN-BROT (Isabelle), « Avant-propos » et « introduction », *État sommaire des archives d'entreprises conservées aux Archives nationales (série AQ)*, tome 2, Paris, 1977.

• GUÉRIN-BROT (Isabelle), *Les archives d'entreprises, conseils pratiques d'organisation*, Paris, 1980.

• DHÉRENT (Catherine), *Guide de recherche*, Archives du monde du travail, région Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1986.

• GUÉRIN-BROT (Isabelle), *Les archives d'entreprises, conseils pratiques d'organisation*, deuxième édition, Paris, 1989.

• HILDESHEIMER (Françoise) et JOLY (Bertrand), « Avant-propos » et « introduction », *État sommaire des archives d'associations conservées aux Archives nationales (série AS)*, Paris, 1990, page 7 à 11.

Les archives du monde du travail, actes du 33e congrès des archivistes français, Roubaix, 5-7 octobre 1993, Paris, 1995.

• HILDESHEIMER (Françoise) et JOLY (Bertrand), « Avant-propos » et « introduction », *État sommaire des archives d'entreprises conservées aux Archives nationales (série AQ)*, tome 3, Paris, 1996.

Association des Archivistes français, *Les archives dans l'entreprise, guide des durées de conservation*, Paris, 1997.

Les archives du personnel des grandes entreprises et établissements publics, *La Gazette des Archives*, n°186-187, Association des Archivistes français, Paris, 1999.

• ELGEY (Georgette), *Les « archives orales », rôle et statut*, avis présenté au Conseil économique et social, Paris, Éditions des Journaux officiels, 2001.

Les archives des associations, approche descriptive et conseils pratiques, ouvrage collectif coordonné par Armelle LE GOFF, La Documentation française, Paris, 2001.

Usine à mémoires, les Archives nationales du monde du travail à Roubaix, ouvrage collectif coordonné par Françoise BOSMAN, Le Cherche-Midi Éditeur, Paris, 2008. [*en vente aux ANMT au tarif préférentiel de 18 euros*].

Auteurs cités (ordre alphabétique)

• DAUMAS (Jean-Claude), « Patrons de l'industrie : les formes du témoignage », *Où en est l'histoire du temps présent ?*, actes du colloque transfrontalier-Cluse, Dijon, Université de Bourgogne, bulletin de l'institut d'histoire contemporaine UMR CNRS 5605 n° 5 (hors série), 1997.

• SCHWEITZER (Sylvie), *André Citroën, 1878-1936. Le risque et le défi*, Paris, Fayard, 1992.